

# REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO)

## ESPACE PERRINON



7-9 rue Nationale - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Tél + 33 (0)1.46.99.47.10 / Fax +33 (0)1.46.99.69.90  
Site : [www.financiereduval.com](http://www.financiereduval.com)

Indice	Date	Objet	Rédacteur
A	20/12/06	Emission initiale	H. LE NAOUR
B	02/02/07	Document renseigné	P. CHAUDRE
C	27/02/07	Ajustement	L.PRALAIN
D			

## S O M M A I R E

<b>Article 1 - Objet de l'appel d'offres.....</b>	<b>3</b>
<b>Article 2 - Conditions de l'appel d'offres .....</b>	<b>3</b>
2.1 - Etendue de la consultation.....	3
2.2 - Décomposition en lots .....	3
2.3 - Contrôle technique.....	4
2.4 - Coordonnateur SPS .....	4
2.5 - Complément à apporter au CCTP .....	4
2.6 - Variantes obligatoires.....	4
2.7 - Variantes libres des entreprises .....	4
2.8 - Délais d'exécution.....	5
2.9 - Modification de détail au dossier de consultation .....	5
2.10 - Délai de validation des offres .....	5
<b>Article 3 - Présentation des offres.....</b>	<b>5</b>
<b>Article 4 - Conditions d'envoi ou remise des offres.....</b>	<b>6</b>
4.1 - Présentation.....	6
4.2 - Expédition .....	6
<b>Article 5 - Renseignements complémentaires.....</b>	<b>6</b>

## ARTICLE 1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offre concerne la construction de la superstructure du projet ESPACE PERRINON situé à Fort de France (Martinique).

## ARTICLE 2 - CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

### 2.1 - Etendue de la consultation et mode d'appel d'offres

La présente consultation est lancée en corps d'état séparés, macro lots, groupements ou entreprise générale.

Maître d'Ouvrage :

**SECOP (CFA)**

123, rue du Château

92 100 Boulogne Billancourt

Adresse postale : 7/9, rue Nationale - 92 Boulogne Billancourt

Tél 01.46.99.47.10

Fax 01.46.99.69.90

Représenté par M. Michel FORTIN

Maître d'Ouvrage Délégué :

**CFA CARAIBE**

88, rue Victor Sévère

97200 Fort de France

Tél 05 96 70 52 82

Fax 05 96 70 66 91

Interlocuteur : Mme. Céline MARTEAU

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Technique ?

**ALAMO**

88 Victor Sévère

97200 Fort-de-France

Interlocuteur : M Jean Yves MORAND

Maîtrise d'œuvre :

**GUEZ CARAIBES**

Lotissement OLIVER - ACAJOU

97 232 Le Lamentin

Tél 05.96.50.98.70

Fax 05.96.50.98.74

Interlocuteur : M. LAGARDERE - M. PRALAIN

**AG CONCEPT ARCHITECTURE**

22 Place Saint André des Arts

Tél 01.46.34.23.80

Fax 01.46.34.16.98

Interlocuteur : M. GUVAN

### 2.2 - Décomposition en phases et en lots

Le marché est passé en **une seule phase** de travaux.

§ Lot n° 00 : VRD en cours d'étude

**LOTS CLOS COUVERT :**

- § Lot n° 01 : Installation de chantier / Gros Œuvre / Maçon
- § Lot n° 02 : Charpentes métalliques
- § Lot n° 03 : Etanchéité
- § Lot n° 04 : Couverture
- § Lot n° 05 : Menuiseries extérieures (Alu et PVC)
- § Lot n° 06 : Verrières
- § Lot n° 07 : Serrurerie
- § Lot n° 08 : Bardages

**LOTS SECOND ŒUVRE :**

- § Lot n° 09 : Menuiseries Intérieures
- § Lot n° 10 : Cloisons - Doublages
- § Lot n° 11 : Faux plafonds
- § Lot n° 12 : Carrelages
- § Lot n° 13 : Peinture Intérieure
- § Lot n° 14 : Peintures Extérieures - Ravalement
- § Lot n° 15 : Espaces verts
- § Lot n° 16 : Ascenseurs - Escalators

**LOTS TECHNIQUES :**

- § Lot n° 17 : Electricité (courants forts - courants faibles)
- § Lot n° 18 : Plomberie
- § Lot n° 19 : Sprinklage
- § Lot n° 20 : Climatisation - Ventilation - Désenfumage

**2.3 - Contrôle technique**

L'ouvrage à réaliser est soumis au contrôle technique prévu par la loi du 4 janvier 1978 sur l'assurance construction.

**BUREAU VERITAS**

10 avenue de la Vallée Montgeralde  
97 200 Fort de France

Tél 05.96.75.16.08

Fax 05.96.75.15.65

Interlocuteur : M. FLEJO

**2.4 - Coordonnateur SPS****BUREAU VERITAS**

10 avenue de la Vallée Montgeralde  
97 200 Fort de France

Tél 05.96.75.16.08

Fax 05.96.75.15.65

Coordonnateur en phase conception : M. ALVES

Coordonnateur en phase réalisation : M. ALVES

**2.5 - Complément à apporter au C.C.T.P.**

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Clauses Techniques Particulières.  
Le chiffrage de la solution de base complète est obligatoire.

## 2.6 - Variantes obligatoires

Chaque candidat doit présenter des propositions pour chacune des options et variantes décrites au dossier de consultation.

### Important :

Le chiffrage, des options et variantes du dossier est obligatoire et le défaut de chiffrage est une clause éliminatoire. Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de retenir une, quelques unes ou la totalité de ces options.

Le chiffrage des options et variantes devra être distinct du chiffrage de la solution de base.

L'offre précisera si les options et variantes sont chiffrées en cumulé (incluant plus value et moins value du poste) ou non.

## 2.7 - Variantes libres des entreprises

Chaque candidat peut présenter des variantes techniques à la solution de base, sous la réserve que celles-ci respectent les caractéristiques architecturales des ouvrages ainsi que les données, les besoins, les contraintes et les exigences du programme.

Elles seront chiffrées en plus ou moins value par rapport à la solution de base et seront accompagnées d'un mémoire technique explicatif.

L'entreprise précisera si elles sont cumulables entre elles et si elles entraînent des incidences sur d'autres lots. Faute de quoi les variantes proposées seront réputées comprendre les incidences sur les autres lots.

Ces propositions devront figurer en annexe à l'acte d'engagement.

### Nota :

Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de retenir une, quelques unes ou la totalité de ces variantes techniques.

## 2.8 - Délais d'exécution

Le délai d'exécution est fixé par le calendrier général d'exécution.

## 2.9 - Modification de détail au dossier de consultation

Sans objet.

## 2.10 - Délai de validation des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## ARTICLE 3 - PRESENTATION DES OFFRES

En premier lieu, l'entreprise devra indiquer au Maître d'œuvre si il participe à l'appel d'offres dans les trois jours après réception du fax de consultation.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

**Justificatifs à fournir par le candidat :**

- ü Attestation de régularité au regard des cotisations sociales, fiscales et congés payés
- ü Attestation article 50 du Code du travail
- ü Extrait K bis
- ü Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale précisant la période de validité
- ü Qualifications professionnelles
- ü Chiffre d'affaire des trois dernières années
- ü Liste de références

**Un projet de marché comprenant :**

- ü Un acte d'engagement daté et signé par le représentant qualifié de l'entreprise ; cet acte d'engagement sera accompagné par les demandes d'acceptation des sous-traitants et agrément des conditions de paiement, pour les sous-traitants désignés au marché.
- ü Le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter et, par différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter au nantissement.
- ü Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) : cahier ci-joint à accepter sans modification.
- ü Le Cahier des Clauses Techniques Communes (CCTC) : cahier ci-joint à accepter sans modification.
- ü Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) : cahier ci-joint à accepter sans modification.
- ü Un mémoire justificatif des dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux. Ce mémoire devra indiquer si l'entrepreneur accepte les réservations qui découlent des plans DCE (infrastructure réalisée, superstructure en cours de réalisation) sans modification au si il veut en ajouter ; au quel cas, l'entrepreneur devra définir ces réservations supplémentaires dans son mémoire. La non fourniture de ce mémoire sera éliminatoire
- ü Une décomposition de prix global et forfaitaire correspondant aux articles du CCTP.
- ü Le planning enveloppe approuvé. Et un proposition de planning d'exécution

**Projet variante :**

Pour chaque variante complémentaire présentée, les candidats établiront un dossier particulier en indiquant outre le montant de l'offre correspondant à cette variante, la refonte du CCTP qui est nécessaire pour l'adapter aux variantes proposées.

## **ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ENVOI OU REMISE DES OFFRES**

### **4.1 - Présentation**

L'enveloppe sera cachetée et contiendra les justificatifs à produire par le candidat conformément au présent règlement.

Elle portera les mentions suivantes :

« OFFRE pour la construction de **la superstructure Espace Perrinon - Fort de France** »  
 Entreprise :.....

#### 4.2 - Expédition

Les offres seront adressées par lettre recommandée avec AR ou déposées contre récépissé avant le :

**LES DATES DE REMISES SES OFFRES SONT PRECISEES SUR LES FAX DE CONSULTATION**

A :

#### **SECOP (CFA)**

**Représenté par son Maître d'ouvrage délégué  
 CFA CARAIBE**

88, rue Victor Sévère  
 97200 Fort de France  
 Tél 05 96 70 52 82 Fax 05 96 70 66 91

Interlocuteur : M. Céline MARTEAU

**Et son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Technique  
 ALAMO**

88, rue Victor Sévère  
 97200 Fort de France  
 Tél 05 96 70 52 82 Fax 05 96 70 66 91

Interlocuteur : M Jean Yves MORAND

#### **ARTICLE 5 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser :

Pour les renseignements d'ordre technique :

#### **GUEZ CARAIBES**

Lotissement OLIVER - ACAJOU  
 97 232 Le Lamentin  
 Tél 05.96.50.98.70 Fax 05.96.50.98.74

Interlocuteur : - M. PRALAIN [l.pralain@wanadoo.fr](mailto:l.pralain@wanadoo.fr)

#### **SECOP**

88, rue Victor Sévère  
 97200 Fort de France  
 Tél 05 96 70 52 82 Fax 05 96 70 66 91

Interlocuteur : M Jean Yves MORAND

Pour les renseignements d'ordre administratif :

**CFA CARAIBE**

Angle rue Galliéni et Victor Sévère

97200 Fort de France

Tél 05 96 70 52 82 Fax 05 96 70 66 91

Interlocuteur : M. Céline MARTEAU